

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## SUPPLEMENT.

### Chronique Politique.

#### COMMUNICATIONS OFFICIELLES.

Paris, 6 septembre.

Le bruit s'est répandu que des cartouches renfermant, au lieu de poudre, du sable ou de l'ardoise pilée, avaient été distribuées à la troupe.

Le président du Gouvernement de la défense nationale informe les habitants de Paris que deux caissons de cartouches à sable, destinées à l'instruction des recrues, avaient été envoyées par erreur de l'École d'artillerie de Versailles.

En délivrant avec précipitation les cartouches, la vérification n'avait pu être faite.

Les ordres les plus formels sont donnés pour réparer cette erreur et pour qu'elle ne puisse se renouveler à l'avenir.

Le service de l'artillerie veille, la patrie peut compter sur son patriotisme.

Il n'est pas vrai que les diamants de la couronne aient disparu.

Ils ont été déposés à la Banque, où ils sont en sûreté.

Quatre heures. — Nos troupes se replient vers la capitale, le gouvernement et la population déploient une égale activité pour préparer la résistance.

L'élection des officiers de la garde nationale se continue, les armes sont distribuées au fur et à mesure de la formation des cadres.

Sur toute l'étendue du territoire, la Réplique a été proclamée avec enthousiasme.

Cinq heures. — L'ennemi s'approche de plus en plus de Paris.

On vient de donner l'ordre de commencer les barricades de défense dans les rues de Paris. Le maréchal Mac-Mahon est mort.

Le Gouvernement de la défense nationale décrète :

L'impôt du timbre sur les journaux ou autres publications est aboli.

Le Gouvernement de la défense nationale décrète :

Les fonctionnaires publics de l'ordre administratif, militaire et judiciaire sont déliés de leur serment.

Le serment politique est aboli.

Le Gouvernement a révoqué de leurs fonctions :

M. le marquis de la Valette, ambassadeur près la cour de la Grande-Bretagne ;

M. le comte de Mesbourg, ambassadeur près la cour de Vienne ;

M. le général Fleury, envoyé extraordinaire et ambassadeur près la cour de Saint-Petersbourg.

Le préfet de police, Par délégation du gouverneur de Paris,

Arrête :

Tout Allemand non muni d'une autorisation spéciale sera tenu de quitter les départements de la Seine et de Seine-et-Oise dans les 24 heures, à partir d'aujourd'hui 8 heures du matin, sous peine d'être passible des lois militaires.

Paris, le 5 septembre 1870.

#### A L'ARMÉE.

Quand un général a compromis son commandement, on le lui enlève.

Quand un gouvernement a mis en péril, par

ses fautes, le salut de la patrie, on le destitue.

C'est ce que la France vient de faire.

En abolissant la dynastie qui est responsable de nos malheurs, elle a accompli d'abord, à la face du monde, un grand acte de justice.

Elle a exécuté l'arrêt que toutes vos consciences avaient rendu.

Elle a fait en même temps un acte de salut.

Pour se sauver, la Nation avait besoin de ne plus relever que d'elle-même et de ne compter désormais que sur deux choses : sa résolution, qui est invincible, votre héroïsme, qui n'a pas d'égal, et qui, au milieu de revers immérités, fait l'étonnement du monde.

Soldats ! en acceptant le pouvoir dans la crise formidable que nous traversons, nous n'avons pas fait œuvre de parti.

Nous ne sommes pas au pouvoir, mais au combat.

Nous ne sommes pas le Gouvernement d'un parti, nous sommes le Gouvernement de la défense nationale.

Nous n'avons qu'un but, qu'une volonté : le salut de la Patrie, par l'Armée et par la Nation, groupées autour du glorieux symbole qui fit reculer l'Europe il y a quatre-vingts ans.

Aujourd'hui, comme alors, le nom de République veut dire :

UNION intime de l'Armée et du Peuple pour la défense de la Patrie !

Général TROCHU, président ; EMMANUEL ARAGO, CRÉMIEUX, JULES FAVRE, FERRY, GAMBETTA, GARNIER-PAGÉS, GLAIS-BIZOIN, PELLETAN, PICARD, ROCHEFORT, JULES SIMON.

Mulhouse, 5 septembre, 3 h. 42 soir.

Le sous-préfet à M. le ministre de l'intérieur.

L'ennemi paraît sur plusieurs points de l'arrondissement et traverse le Rhin vis-à-vis de Kembs. Francs-tireurs volontaires et garde nationale courent à sa rencontre.

Bruxelles, 5 septembre.

Les princes héréditaires de Prusse et de Saxe se sont mis en marche ce matin sur Paris. Le corps Bavaïois, sous les ordres du général Von der Tann, a été laissé à Sedan, d'où 90,000 prisonniers ont été expédiés sur l'Allemagne par divisions de 20,000 hommes. Les Français qui n'ont pas signé la capitulation restent à Sedan comme prisonniers.

Le roi et le comte de Bismark accompagnent les armées qui marchent sur Paris.

Un grand nombre d'officiers français ont été relâchés sur parole et retournent en France par la voie de Belgique.

#### LA JOURNÉE DU 4 SEPTEMBRE.

Nous trouvons dans le *Journal des Débats* un récit très-remarquable des événements de la journée de dimanche ; le voici :

Les douloureuses nouvelles de l'armée du maréchal Mac-Mahon, que les communications de M. le ministre de la guerre avaient fait pressentir dans la séance de samedi, s'étant confirmées dans la soirée, M. le président de la Chambre avait convoqué les députés à domicile pour une séance de nuit. Cette séance s'était ouverte à une heure du matin. M. le ministre de la guerre avait donné la triste nouvelle en engageant, par une funeste imprévoyance, la Chambre à ajourner ses délibérations. M. Jules Favre avait déposé alors, au nom de ses collègues de la gauche et au sien, une proposition formulée en trois articles : le premier, déclarant Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution ; le second, instituant

une commission de gouvernement nommée par le Corps-Législatif ; le troisième, maintenant M. le général Trochu dans ses fonctions de gouverneur de Paris. Sur l'invitation du président, la Chambre s'était ajournée au lendemain midi. Il était une heure vingt minutes du matin.

Aujourd'hui dimanche, de bonne heure, une agitation extraordinaire régnait dans Paris ; les gardes nationaux se réunissaient en armes et descendaient des barrières par groupes nombreux. Vers midi, un bataillon de la garde nationale se rendant aux abords de la Chambre est accueilli sur le boulevard de la Madeleine par les cris de : *La déchéance ! la déchéance ! Vive la nation !* et quelques cris plus rares de : *Vive la République !* Le pont de la Concorde est gardé par des escouades de gendarmes à cheval et des sergents de ville. On ne laisse passer que les personnes munies de cartes. La foule qui se presse sur la place ne montre cependant aucune disposition hostile, les simples curieux y sont, comme d'habitude, en majorité.

L'avant-cour du Corps-Législatif à ce moment est presque vide ; mais un public nombreux, dans lequel on remarque des dames en toilettes élégantes, remplit les tribunes. A une heure, le président, M. Schneider, traverse la salle des Pas-Perdus entre deux haies de gardes nationaux et monte au bureau, escorté de ses secrétaires. La séance est ouverte à une heure vingt minutes. Les ministres sont à leurs bancs, et un groupe de députés de la majorité entoure M. de Palikao. Après la lecture du procès-verbal, M. Glais-Bizoin réclame contre l'omission de son nom au bas de la proposition de M. Jules Favre.

— C'est notre seule chance de salut, disait-il.

M. de Piré proteste. La Chambre passe outre. M. le ministre de la guerre demande la parole, mais M. de Kératry l'interrompt pour présenter une motion d'ordre. Il accuse M. le ministre de la guerre d'avoir manqué à ses devoirs, en faisant garder la Chambre par des troupes de ligne et des sergents de ville. Au surplus, ajoute-t-il, c'est à M. le général Trochu seul qu'appartient le droit de disposer des troupes dans Paris.

M. le ministre de la guerre réclame. M. le général Trochu, dit-il, n'a que le commandement des troupes qui garnissent les forts et l'enceinte ; celles qui sont en dehors de la défense restent sous les ordres du ministre de la guerre. M. le général Trochu lui-même l'a reconnu. Une expression peu en harmonie avec la gravité des circonstances échappe à M. de Palikao et excite de longs murmures. — De quoi vous plaignez-vous ? dit-il, de ce que je vous fais la mariée trop belle ? Si j'ai réuni des troupes autour de la Chambre, n'est-ce pas pour mieux assurer la liberté de vos délibérations ? — Après une violente interruption, dont l'orateur attend patiemment la fin en se croisant les bras, il donne lecture d'une proposition délibérée en conseil, et motivée par les douloureuses circonstances que nous traversons.

Cette proposition institue un conseil de gouvernement et de défense nationale composé de cinq membres élus par le Corps-Législatif ; les ministres sont nommés sous le contre-seing de ce conseil ; le général Palikao est nommé lieutenant-général.

Des exclamations et des rumeurs éclatent à gauche.

M. Jules Favre demande au milieu du bruit l'urgence avec droit de priorité pour sa proposition ; mais M. Thiers se lève et le silence se rétablit.

M. Thiers déclare qu'il a mis de côté ses préférences personnelles pour contribuer à l'union indispensable devant l'ennemi, et il donne lecture d'une troisième proposition instituant, comme les deux précédentes, une commission de gouvernement et de défense nationale, nommée par la Chambre, mais ajoutant qu'une Assemblée constituante sera convoquée aussitôt que les circonstances le permettront.

M. de Palikao accepte, au moins en principe, cette convocation : — Le pays sera consulté, dit-il, aussitôt que nous serons sortis de nos embarras actuels. M. Gambetta demande que l'urgence soit déclaré « en bloc » sur les trois propositions et qu'elles soient renvoyées à la même commission. L'urgence est votée presque à l'unanimité, la séance est suspendue ; M. le président annonce qu'elle sera reprise immédiatement après l'examen des trois propositions et la nomination d'une commission, et les députés se rendent aussitôt dans les bureaux.

Mais, dans l'intervalle, des bataillons de la garde nationale avaient débouché par le pont de la Concorde et s'étaient massés non loin de la grille du palais législatif. Une partie du public des tribunes, et plusieurs anciens députés, MM. Etienne Arago, Pascal Duprat, des journalistes de l'extrême-gauche, etc., montent sur les escaliers du péristyle et acclament la garde nationale. D'autres entament avec les gardes nationaux, à travers les grilles, des colloques animés. On crie : *La déchéance ! Vive la garde nationale ! Vive la nation !* La grille de l'avant-cour, donnant sur le quai, qui sert d'entrée habituelle au public des tribunes, est restée à moitié ouverte. Des gardes nationaux armés s'y présentent.

Le gardien refuse énergiquement de les laisser entrer, et l'un des questeurs, M. Quesné, accouru en hâte, ordonne de fermer la grille. On la ferme non sans peine. Les gardes nationaux protestent. Un député de la gauche, M. Steenackers, accourt et parlemente avec la foule. Il se nomme, en ajoutant qu'il appartient à la gauche. On l'applaudit, mais on insiste pour que la grille soit ouverte. M. Steenackers croit devoir déférer à ce vœu, sous la réserve qu'on entrera sans armes, et il ordonne au gardien d'ouvrir la grille. Le gardien cède à regret, et quelques gardes nationaux formant, disent-ils, une députation, entrent dans l'avant-cour, après avoir ôté la baïonnette de leurs fusils ; on essaye de refermer la grille, mais il était trop tard : de nouveaux venus se présentent à flots de plus en plus pressés, et ils se précipitent sur les escaliers du péristyle, qui est, au bout de peu de minutes, complètement envahi.

Les cris de : *Vive la garde nationale ! Vive la République !* alternent et redoublent ; les gardes nationaux, rangés au dehors, y répondent : la foule, à moitié contenue jusqu'alors sur la place de la Concorde, fait irruption à son tour. Quelques compagnies de soldats de la ligne, en tenue de guerre, occupent l'avant-cour. Des soldats engagent la foule à se retirer.

Nous serions bien fâchés, dit l'un d'eux, d'être obligés de vous donner des coups.

Mais on les presse, on crie : *Vive la ligne !* Quelques-uns lèvent la croise en l'air, et aucun obstacle n'arrête plus les envahisseurs, qui commencent à pénétrer dans la salle des Pas-Perdus et dans les couloirs de la Chambre.

A deux heures et demie, la salle des séances est encore presque vide. Quelques députés de la gauche seulement sont à leur banc. Les tribunes se remplissent à vue d'œil. Dans une des

tribunes, une violente discussion s'engage, des interpellations sont adressées aux députés qui entrent lentement dans la salle. Le président, M. Schneider, monte au bureau et essaie d'obtenir le silence. MM. Gambetta et Crémieux paraissent ensemble à la tribune. M. Gambetta supplie les interrupteurs de se taire. — Vous assurerez, leur dit-il, le résultat que vous attendez, en permettant à la Chambre de délibérer en liberté. — On fait silence pendant quelques instants; mais les nouveaux arrivants font renaître le bruit à peine apaisé.

Ceux qui ne trouvent point de place dans les tribunes envahissent le couloir qui règne derrière les bancs où siègent les députés; plusieurs membres de la gauche, M. Dorian, M. Girault (du Cher), essaient de les faire sortir: ils y réussissent d'abord: le président, debout, fait bonne contenance; il appuie les exhortations de M. Gambetta en des termes pressants et énergiques. Un silence relatif s'établit encore. M. de Palikao, son chapeau à la main, entre dans la salle, suivi d'un petit nombre de membres de la majorité: mais de nouveau les clameurs redoublent; on entend des coups violents au dehors, un nuage de poussière qui va s'épaississant à vue d'œil commence à emplir l'atmosphère de la salle; le président se couvre.

M. de Palikao et les membres de la majorité se retirent pour ne plus revenir. Enfin, l'hémicycle est décidément envahi par la foule qui reflue des couloirs; des gardes nationaux, des gardes mobiles, le sac au dos, se présentent aux entrées réservées aux députés. M. Girault (du Cher) s'efforce en vain des le faire sortir et de ramener à leur place les membres de la majorité. M. Jules Favre monte à la tribune, et il obtient un moment d'être écouté. — Pas de scène violente, s'écrie-t-il, réservons nos armes contre les ennemis et faisons-nous tuer jusqu'au dernier; mais en ce moment nous avons besoin d'union: c'est pourquoi nous ne proclamons pas la république.

Interruptions violentes: Si! si! Cris redoublés de: Vive la république! Ceux qui poussent ces clameurs se précipitent à la tribune, où ils entourent M. Jules Favre. L'un d'eux veut parler; on l'arrache à grand-peine de la tribune. Pendant cet épisode, le président est descendu du fauteuil, qui reste vide; mais derrière le fauteuil, se rangent une douzaine de gardes nationaux; par moments, lorsque le tumulte devient par trop assourdissant, l'un d'eux agite la sonnette du président. L'invasion de la salle continue; l'hémicycle, et bientôt après les bancs des députés, où ne siègent plus que quelques membres de la gauche, sont remplis d'une foule bariolée, en blouses, en vareuses, en tuniques de gardes nationaux; il y a des chapeaux et des képis de toutes formes et de toutes couleurs; quelques fusils désarmés de leurs baïonnettes et ornés de feuilles vertes sont agités au-dessus des têtes.

A trois heures, on commence à crier: Vive Rochefort! on ajoute: Allons-le chercher à Sainte-Pélagie! Le tumulte devient bientôt indescriptible: quelques-uns des envahisseurs s'emparent des plumes et du papier des députés et se mettent à écrire; d'autres, placés au bureau, jettent sur les têtes pressées dans l'hémicycle les procès-verbaux et les autres papiers enfermés dans le bureau des secrétaires. La sonnette du président tinte presque sans relâche. La foule demande les députés, mais il n'y a plus de députés. Alors on crie: A l'Hôtel-de-Ville! à l'Hôtel-de-Ville! et la salle se vide peu à peu.

Après le départ de M. Schneider (à trois heures et demie), les membres du Corps-Législatif se sont retirés dans une des pièces de la présidence pour y reprendre la discussion brusquement interrompue par l'entrée de la foule dans la salle des séances. La question à l'ordre du jour était celle de la constitution d'un nouveau gouvernement. Un membre du centre gauche a déclaré que la Chambre ne tenait pas de son mandat le droit de se prononcer sur la forme du gouvernement; que son devoir strict, si elle ne voulait pas entreprendre contre la souveraineté nationale, était de choisir dans le sein de la Chambre un comité, à charge de prendre les mesures né-

cessaires pour maintenir l'ordre et organiser la défense nationale. Ces paroles ont été bien accueillies. Mais à la nouvelle que plusieurs membres de la gauche étaient proclamés membres d'un gouvernement provisoire à l'Hôtel-de-Ville, trois députés, MM. Grévy, Lefèvre-Pontalis et Garnier-Pagès, ont été chargés par la Chambre de se mettre en rapport avec leurs collègues installés à l'Hôtel-de-Ville, et d'aviser entre eux aux moyens de s'entendre et d'agir en commun. Il était environ six heures.

Les délégués du Corps-Législatif ont été introduits dans une salle de l'Hôtel-de-Ville où siégeaient les députés de Paris, et ont exposé le but de leur mission. M. Jules Favre s'est rendu ensuite dans la soirée au palais Bourbon pour apporter la réponse du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville. Il a remercié les députés du concours qu'ils lui avaient offert, mais il leur a déclaré que ce concours ne pouvait avoir de résultat. Le Corps-Législatif a été en conséquence déclaré dissous, et les députés qui étaient restés à la présidence se sont retirés. Les députés de Paris (à l'exception de M. Thiers) réunis à l'Hôtel-de-Ville se sont constitués en gouvernement.

M. Étienne Arago est maire de Paris; M. Crémieux, ministre de la justice; M. Jules Favre, aux affaires étrangères; M. Gambetta, à l'intérieur; M. Ernest Picard, aux finances; M. Magnin, au commerce; l'amiral Fourichon, à la marine; le général Le Flô, à la guerre; M. Dorian, aux travaux publics; et M. de Kératry, à la préfecture de police. Le général Trochu est gouverneur de Paris et président du gouvernement. Telle a été à Paris la journée du 4 septembre 1870.

Toute la population est sur pied, les soldats ont placé au bout du canon de leur fusil des branches de lauriers; on crie: Vive la République!

Nous nous dirigeons vers la rue de Rivoli. Près des Tuileries, le peuple est ameuté, demandant des échelles; on en apporte, et quelques citoyens frappent à coups de marteau les N. et les écussons sculptés sur les murs des Tuileries: des gardes nationaux inspectent les devantures des magasins et brisent toutes les effigies de Napoléon, aux applaudissements de la foule.

Un bruit se répand que, pendant que les députés délibéraient dans les bureaux, la garde nationale avait envahi la Chambre, chassé les députés de la droite, et que Gambetta, Glais-Bizoin, Jules Favre étaient seuls restés.

Nous nous bâtons de revenir sur nos pas: au pont de Solférino, un piquet de la garde municipale à cheval est cerné par la multitude, qui crie: Au quartier! au quartier! Vive la République!

Le capitaine aussitôt, faisant cause commune avec le peuple, remet son épée dans le fourreau et donne à ses soldats l'ordre de se retirer. — On applaudit.

Soldats et citoyens échangent des poignées de mains.

A ce moment, nous apercevons M. Trochu, en petite tenue de général, se promenant avec quelques officiers sur la terrasse du jardin des Tuileries; on crie: Vive Trochu!...

Nous voulons continuer notre route, mais plusieurs bataillons de la garde nationale, partis du Corps-Législatif, marchent sur nous, et nous sommes repoussés. On crie partout: Vive la République! Vive la France!

Au milieu d'un régiment, deux hommes sont portés en triomphe. On dit que c'est Gambetta et Glais-Bizoin et que le peuple les accompagne à l'Hôtel-de-Ville.

Nous parvenons, enfin, après bien des vicissitudes jusqu'à la grille du Corps-Législatif; mais là une muraille humaine nous barre le passage; les escaliers, la cour, les quais sont occupés par la foule.

Place de la Concorde, nous avons été témoins d'une scène touchante, et les paroles que nous avons entendues ne s'effaceront pas de notre mémoire.

Les couronnes pleuvaient sur la statue de la ville de Strasbourg, qui se dresse fièrement sur la place de la Concorde; nous nous décou-

vrions devant cette mâle figure et cette main ferme qui tient une épée.

On crie: Vive Strasbourg! Vive Strasbourg! Vive la patrie! et nous nous découvrons respectueusement.

Tout-à-coup, un homme s'élance sur le piédestal de la statue et y plante un drapeau rouge; mais aussitôt un enfant de Paris s'élance aussi:

— Citoyens, dit-il, laissez-moi déposer le drapeau tricolore; c'est celui qui flotte encore à Strasbourg; c'est celui pour lequel nos soldats sont morts!

Les applaudissements accueillent ces dignes paroles.

Le drapeau flotte encore aux Tuileries, mais quelques minutes après il disparaît; la place du Carrousel est encombrée. On annonce que l'impératrice vient de partir et qu'elle se rend en Belgique, où est son fils.

Plusieurs bataillons de la garde nationale se rendent à l'Hôtel-de-Ville par la rue de Rivoli, suivis d'un bataillon de francs-tireurs qui chantent la *Marseillaise*; nous les suivons; à la caserne du Louvre les bataillons s'arrêtent et un cri immense retentit:

MM. Trochu, Glais-Bizoin, Steenackers, sont ensemble dans une voiture découverte; nous entendons le général Trochu s'écrier, le chapeau à la main: Comptez sur nous. Vive la France! On lui répond: Vive la République!

Les deux députés et le général échangent de nombreuses poignées de mains et se dirigent vers l'Hôtel-de-Ville.

Lundi, trois heures. — Au lendemain d'une révolution, Paris a conservé sa physionomie habituelle.

Nous venons de parcourir les boulevards, les quais, la place de la Concorde, la place de l'Hôtel-de-Ville, le faubourg Saint-Antoine: sur les boulevards, tous les magasins sont ouverts, les voitures, les omnibus circulent sans aucune difficulté, les trottoirs seulement sont encombrés par une foule pacifique.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Les événements solennels qui se sont accomplis à Paris ont eu immédiatement leur contre-coup dans les grandes villes de nos départements. Lyon avait même devancé Paris.

— Le bruit court que M. Jules Favre est parti pour le quartier-général du roi de Prusse, chargé d'une mission du gouvernement provisoire.

— L'impératrice a quitté la France, le 4 septembre, par Maubeuge.

Son fils était déjà passé avec sa suite à cinq heures du soir.

On télégraphie de Namur, 5 septembre:

« Le prince impérial doit partir vers cinq heures pour Bruxelles et Ostende directement.

» Le comte de Palikao vient d'arriver ici. »

— La princesse Clotilde est partie pour Florence lundi à trois heures, accompagnée du général Franconièrre, du capitaine Brunet et de la baronne Barbier.

La princesse a voulu être la dernière de la famille impériale à quitter Paris et partir publiquement.

Elle a recueilli sur son passage de nombreuses marques de respect et de déférence.

— On voit depuis lundi matin arriver à Paris des soldats revenant isolés ou en petits groupes des champs de bataille de Carignan et de Sedan.

— La plupart des députés des départements ont quitté Paris.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR.

Citoyens,

Un décret émanant du ministre de l'intérieur vient de me nommer sous-préfet de Saumur.

Dans les circonstances difficiles où nous nous

trouvons, j'ai cru pouvoir assumer sur moi cette lourde responsabilité, dans l'espoir que, répondant à son passé, la population continuera à montrer, dans toutes les circonstances graves que nous traversons, le plus grand calme et cet esprit d'ordre qui ne l'a jamais abandonnée.

Mon premier devoir sera de vous faire connaître immédiatement, par la publication qui en sera faite, toute nouvelle officielle, bonne ou mauvaise, qui me parviendrait, soit de Paris, soit d'ailleurs; et en attendant je vous prie de vous mettre en garde contre tous bruits, plus ou moins alarmants, répandus souvent dans l'intention d'inquiéter la population de nos provinces, bruits qui n'ont presque toujours aucun fondement, et qui ne feraient que servir en ce moment les plans et projets de nos ennemis, en semant parmi nous le trouble et l'incertitude.

Nous courons tous au même but, nous voulons tous la même chose:

*Repousser l'ennemi hors de nos frontières et conserver la France une et indivisible.*

La République, acclamée partout, peut seule nous conduire à ce résultat, objet de tous nos vœux.

*Vive la République!*

Saumur, le 6 septembre 1870,

Le Sous-Préfet, E. ABELLARD.

M. Allain-Targé est nommé préfet du département de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Poriquet.

Le sacre de Mgr l'évêque d'Evreux n'aura pas lieu à Saumur. Nous apprenons qu'à raison des circonstances, la cérémonie se fera sans solennité, à Tours, demain jeudi 8, dans la chapelle de Saint-Martin.

Par dépêche du 5 septembre, adressée par le ministre de l'intérieur à la municipalité de Nantes, le gouvernement félicite la ville de Nantes de son patriotisme et nomme M. Guépin, préfet de la Loire-Inférieure.

CARDE NATIONALE SÉDENTAIRE DE SAUMUR.

L'instruction des gardes nationaux commencera mercredi 7 septembre. MM. les capitaines donneront dans leur compagnies les ordres nécessaires.

Le képy est obligatoire; les gardes nationaux sont invités à s'en faire faire.

Le chef de bataillon est heureux d'annoncer que plusieurs gardes nationaux désirent se procurer, à leurs frais, des armes de précision, MM. les capitaines recueilleront immédiatement les demandes.

Jeudi, à 7 heures 1/2 du soir, les intéressés se réuniront dans une des salles de la Mairie pour s'entendre sur le modèle à adopter et sur les moyens d'avoir les armes au plus tôt et dans les meilleures conditions.

Saumur, le 6 septembre 1870.

Le chef de bataillon, VÉTAULT.

Le commandant de la garde nationale, après avoir pris l'avis de l'administration municipale, a décidé que chaque jour, et jusqu'à nouvel ordre, il y aurait exercice, en armes, pour tous les gardes nationaux, de 4 h. à 6 h. du soir, aux lieux ci-après:

- 1<sup>re</sup> compagnie, place de l'Hôtel-de-Ville;
- 2<sup>e</sup> — quai de Limoges, à la hauteur de la rue du Palais;
- 3<sup>e</sup> — place du Bellay;
- 4<sup>e</sup> — au Champ-de-Foire;
- 5<sup>e</sup> — quai St-Nicolas;
- 6<sup>e</sup> — au Champ-de-Foire;
- 7<sup>e</sup> — place des Récollets;
- 8<sup>e</sup> — place du Roi-René.

Demain jeudi, à 11 h., les compagnies se réuniront aux lieux des exercices et en armes, et seront, de là, conduites place du Chardonnet pour assister, avec la compagnie des pompiers, à la proclamation de la République.

Un rappel aura lieu à 10 h. du matin.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.